

Catégorie

Voit. de tourisme

Ma

MAJ [Julien]

Désignation du type / Signe de reconnais.

M M 7

Bordereau-type

N° 564

Moyens de reconnaissance du type

N° de châssis frappé A l'arrière, à gauche, sous le capot, sur caisson de roue

N° de moteur frappé A l'arrière, sur carter volant, sur plaquette

Constructeur du châssis Soc. nouv. des Automobiles M.A.JULIEN, 143 av. de Malakoff, PARIS XVIIE

Constructeur du moteur Soc. nouv. des Automobiles M.A.JULIEN, 143 av. de Malakoff, PARIS XVIIE

ATTESTATION DE TYPE  
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

**MOTEUR**

Marque et type JULIEN 1117  
 Genre Monocyl., s.en tête  
 Carburant Benzine  
 Nombre cyl. 1 Temps 4  
 Alésage 83 mm.  
 Course 68 mm.  
 C.V.-impôt 1,874  
 Cylindrée totale 368 cm³  
 C.V. frein 10  
 Refroidissement Air (Turbo)  
 Empl. du moteur Arrière

**CHASSIS**

Nombre d'essieux 2  
 Entraînement sur roues arrières  
 1. Frein A pied : Mécanique (câble)  
 sur les 4 roues  
 2. Frein A main : Mécanique (câble)  
 sur les roues arrières  
 3. Frein —  
 Frein de remorque —  
 Direction A gauche  
 Crochet de remorque —  
 Nombre de vit. avant 3  
 Vit. en 1<sup>re</sup> vit. 15 en prise dir. 70 km/h.

**CARROSSERIE**

Constructeur Soc. JULIEN  
 Genre/Forme Torpedo avec capote  
 Nombre de portes 2  
 Nombre de places ass. Total 2  
 Avant 2 Milieu — Arrière —  
 Nombre de places debout —  
 Pour motos: Siège arrière —  
 Sidecar —

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	210 kg.	205 kg.	415 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	—	—	— kg.
Pneumatiques: Dimension	40 - 12		simples / <del>double</del>
Capacité de charge (par pneu 185 kg.) par essieu	370 kg.	370 kg.	

**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

Phares: Marque **CIBIE**  
 Feux de position 2, dans les phares  
 Feux stop 2, combinés  
 Indicateurs de direction: Syst. 4, feux clignotants  
 Avertisseur 1, élect. \*  
 Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cullier  
 Feux rouges 2, combinés  
 Eclairage du N° de contr. 2, combinés  
 Avant = Sous montants de pare-brise  
 Arrière = Noyés dans carrosserie \*  
 Emplacement  
 Essui-glace 1, élect.

**OBSERVATIONS**

**MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)**  
 \* ) Indicateurs de direction : Les feux clignotants  
 arrières sont jaune clair et doivent être  
 remplacés par d'autres de couleur plus fon-  
 cée (orange/rouge)

Trayeu d'échappement : Doit être dirigé horizontale-  
 ment vers l'arrière de façon à ce que l'ex-  
 trémité ne soit pas dirigée vers le sol.

Lieu et date de l'experitise-type

Genève, le 20. 3. 1950

La commission d'expertises-types

**DIMENSIONS**

Voie	avant	1'090 mm.
	arrière	1'050 mm.
Largueur hors-tout AV.		1'370 mm.
Empallement		1'830 mm.
Longueur hors-tout		3'080 mm.
Hauteur (non chargé)		1'350 mm.
Garde au sol		130 mm.
Porte à faux, arrière		— mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		— mm.
Diamètre de braquage ext. gauche		7,95 m.
Diamètre de braquage ext. droite		7,95 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge	mm.
Largueur du pont de charge	mm.
Hauteur Intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.